



Direction
Référence : EAU-AUT-23-0410-R25.1
Dossier suivi par : Unité Autorisations - ETE
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de la Ville de
Vianden
Place Vic. Abens
L-9410 Vianden

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage Art. 24 §1

Requérant(s)	Administration des ponts et chaussées - Division de la voirie de Diekirch
Objet	Renouvellement de l'autorisation EAU-AUT-23-0410 concernant la rénovation du pont enjambant le cours d'eau «Our» à Vianden
Localité(s)	Vianden
Commune(s)	Vianden

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie le résumé de la demande d'autorisation pour être apposé aux lieux habituels d'affichage conformément à l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Pour l'Unité Autorisations

Annexe :
Copie de la demande d'autorisation